

articulation des cursus du DUMI/DE, isdaT et IFMI

Dans le souci d'offrir les meilleures chances d'insertion professionnelle, un nouveau parcours a été aménagé menant à l'obtention de 3 diplômes en trois ans : DE + DUMI + Licence.

Ce programme est offert dans les disciplines suivantes :

- Formation musicale ;
- Direction de chœur ;
- Musiques traditionnelles ;
- Jazz.

concours d'entrée

Les deux concours sont passés conjointement avant l'entrée en formation. Les épreuves sont communes aux deux formations et se déroulent comme suit :

1. des épreuves écrites (commentaires d'écoute, analyse et questionnaire) ;
2. des épreuves orales composées d'une épreuve instrumentale, une épreuve de réalisation musicale avec un groupe, un entretien.
À noter : des épreuves spécifiques aux disciplines FM, jazz, direction de chœur et musiques traditionnelles seront demandées (voir site web de l'isdaT).

cursus DE/DUMI

Les étudiants s'engagent à suivre la totalité des 2 cursus sur 3 ans.

- **1^{re} année : DUMI 1 prioritaire + DE 1 allégé**

Durant la première année, les étudiants inscrits dans le double parcours, suivent prioritairement les cours collectifs à l'IFMI et les cours individuels à l'isdaT. Certains cours sont mutualisés.

- **2^e année : DUMI 2 + DE 2**

En deuxième année, tout en continuant les cours collectifs à l'IFMI, les étudiants effectuent un stage (tutorat) et un projet artistique à vocation pédagogique articulant action en milieu scolaire et enseignement en école de musique. Ce stage et ce projet seront validés et crédités par les deux établissements.

- **3^e année : DE seul**

Durant la troisième année, les étudiants termineront leur cursus de DE et passeront les épreuves de ce diplôme.